RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## CARTE D'IDENTITÉ

DES

## JOURNALISTES PROFESSIONNELS

Loi du 29 Mars 1935 - Décret du 17 Janvier 1936 Ordonnance du 30 Septembre 1944 - Ordonnance du 22 Mars 1945 Décret du 22 Juin 1949

## **PRESSE**

GUERMAZ

1961

CARTE OFFICIELLE Nº

17.632

GUERMAZ Abdel 17.632

est Journaliste Professionnel dans les conditions déterminées par la loi.

Pour la Commission et pour certification de sa décision, , Les deux Délégués à la signature :

